

# **ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL DE LA LIBERTE**

## **COMMUNE DE CIVENS**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté du 22 septembre 2022, est prescrite l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie du chemin rural de la Liberté qui aura lieu du mercredi 2 novembre au jeudi 17 novembre 2022.

Ce chemin d'une emprise de 1115 m<sup>2</sup> se trouve en limite des parcelles A690 - A177 - A423 - A424 - A425 au lieu-dit « La Grande Grange ».

Un dossier sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de CIVENS, soit le lundi, mardi, jeudi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 8h30 à 11h30, le samedi de 8h30 à 11h30 semaines impaires).

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou être adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Luc SUCHET, en mairie de CIVENS, 215 route de Rozier-en-Donzy, pendant toute la durée de l'enquête mentionnée précédemment.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en mairie, le jeudi 17 novembre de 14h00 à 17h00.